

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 14948

Numéro SIREN : 429 498 488

Nom ou dénomination : EPARGNE ETHIQUE ACTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2018 sous le numéro de dépôt 58403

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 12-07-2018

N° DE DEPOT : 058403

N° GESTION : 2007B14948

N° SIREN : 429498488

DENOMINATION : EPARGNE ETHIQUE ACTIONS

ADRESSE : 48 rue Notre Dame des Victoires 75002 PARIS

MILLESIME : 2017

EPARGNE ETHIQUE ACTIONS

Société d'Investissement à Capital Variable

22-28 rue Joubert

75009 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2017

EPARGNE ETHIQUE ACTIONS

Société d'Investissement à Capital Variable

22-28 rue Joubert
75009 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2017

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SICAV EPARGNE ETHIQUE ACTIONS établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder une opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPC.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

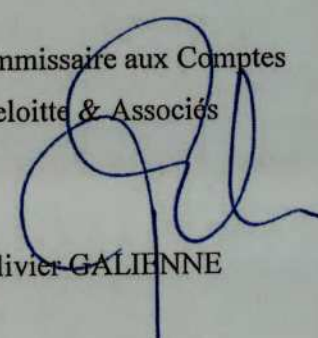
3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 12 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés



Olivier GALIENNE

BILAN ACTIF AU 31/03/2017 EN EUR

	31/03/2017	31/03/2016
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	32 760 564,82	21 800 349,04
Actions et valeurs assimilées	32 764 479,02	21 795 277,19
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	32 764 479,02	21 795 277,19
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négo-ciables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	6 085,80	5 071,85
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 085,80	5 071,85
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	47 597,40	7 298,72
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	47 597,40	7 298,72
Comptes financiers	44 109,26	0,00
Liquidités	44 109,26	0,00
Total de l'actif	32 852 271,48	21 807 647,76

BILAN PASSIF AU 31/03/2017 EN EUR

	31/03/2017	31/03/2016
Capitaux propres		
Capital	31 867 166,35	21 173 548,91
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	5 856,90	5 056,18
Report à nouveau (a)	41,24	20,61
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	523 253,72	385 276,26
Résultat de l'exercice (a, b)	415 000,88	214 163,60
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	32 811 319,09	21 778 065,56
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	40 952,39	28 620,12
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	40 952,39	28 620,12
Comptes financiers	0,00	962,08
Concours bancaires courants	0,00	962,08
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	32 852 271,48	21 807 647,76

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminuées des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/03/2017 EN EUR

	31/03/2017	31/03/2016
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/03/2017 EN EUR

	31/03/2017	31/03/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,01
Produits sur actions et valeurs assimilées	731 043,08	564 078,80
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	731 043,08	564 078,81
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	472,72	34,10
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	472,72	34,10
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	730 570,36	564 044,71
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	417 217,30	381 500,63
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	313 353,06	182 544,08
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	101 647,62	31 622,72
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	415 000,68	214 166,80

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 1,50 % TTC sur la part C et D

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Sommes Distribuables</i>	<i>Parts C</i>	<i>Parts D</i>
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation et/ou Distribution

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/03/2017 EN EUR

	31/03/2017	31/03/2016
Actif net en début d'exercice	21 778 065,56	23 633 111,85
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	16 025 374,09	12 506 377,10
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-10 489 411,05	-9 867 522,06
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 211 689,36	966 729,11
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-688 829,21	-515 018,80
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 752,00	0,00
Frais de transactions	-54 058,19	-41 302,82
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	4 717 899,83	-5 085 244,51
Différence d'estimation exercice N	4 707 152,31	-10 747,52
Différence d'estimation exercice N-1	10 747,52	-5 074 496,99
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-992,36	-1 605,19
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	313 353,06	182 540,88
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	32 811 319,09	21 778 065,56

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 100,25	0,13
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	3 mois - 1 an]	%	1 - 3 ans]	%	3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	44 100,25	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme du tableau sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/03/2017
Créances	
Coupons et dividendes en espèces	47 597,40
Total des créances	47 597,40
Dettes	
Frais de gestion	40 952,39
Total des dettes	40 952,39

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En actions	En montant
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS C		
Actions souscrites durant l'exercice	258 535,821	16 023 744,37
Actions rachetées durant l'exercice	-185 238,125	-10 471 884,52
Solde net des souscriptions/rachats	93 299,696	6 551 859,85
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS D		
Actions souscrites durant l'exercice	71,000	1 529,72
Actions rachetées durant l'exercice	-773,929	-17 546,53
Solde net des souscriptions/rachats	-702,929	-15 916,81

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS C	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS D	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2017
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	415 608,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,56
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 608,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2017
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2017
instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/03/2017
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			€ 085,80
	FR0011048337	EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE ACT I SDEC	€ 085,80
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2017	31/03/2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	41,24	20,61
Résultat	415 000,88	214 163,60
Total	415 042,12	214 184,21

	31/03/2017	31/03/2016
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	413 560,46	213 071,30
Total	413 560,46	213 071,30

	31/03/2017	31/03/2016
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS D		
Affectation		
Distribution	1 441,71	1 065,07
Report à nouveau de l'exercice	39,95	47,84
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 481,66	1 112,91
Informations relatives aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	4 368,831	5 071,760
Distribution unitaire	0,33	0,21
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	222,79	0,00

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente
aux plus et moins-values nettes**

	31/03/2017	31/03/2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	5 856,90	5 056,18
Plus et moins-values nettes de l'exercice	823 253,72	385 278,26
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	829 110,62	390 332,44

	31/03/2017	31/03/2016
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	821 447,17	383 833,23
Total	821 447,17	383 833,23

	31/03/2017	31/03/2016
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	7 863,45	6 799,21
Total	7 863,45	6 799,21

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	28/03/2013	31/03/2014	31/03/2015	31/03/2016	31/03/2017
Actif net Global en EUR	15 659 204,62	18 567 724,84	23 633 111,85	21 778 065,56	32 811 319,09
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS C					
Actif net en EUR	15 585 849,82	18 465 369,72	23 529 222,95	21 668 250,54	32 698 708,49
Nombre de titres	342 327,414	313 287,867	335 228,511	365 336,032	458 635,728
Valeur liquidative unitaire en EUR	45,52	58,94	70,18	59,31	71,29
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	-0,44	2,62	1,04	1,13
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,97	0,82	1,02	0,58	0,90
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS D					
Actif net en EUR	73 354,80	102 355,12	103 888,90	109 815,02	112 610,60
Nombre de titres	4 197,065	4 622,689	3 993,196	5 071,760	4 368,831
Valeur liquidative unitaire en EUR	17,47	22,14	26,01	21,65	25,77
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	0,00	0,00	0,97	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	-0,02	-0,97	1,34	1,75
Distribution unitaire en EUR sur résultat	0,39	0,31	0,38	0,21	0,33
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	*
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assoupli				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE	EUR	6 948	1 208 172,90	3,88
BASF SE	EUR	13 215	1 227 937,80	3,73
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	14 101	1 205 776,61	3,67
DAIMLER AG	EUR	17 700	1 224 848,00	3,73
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	23 376	750 488,48	2,29
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	58 092	970 586,10	2,88
E.ON AG NOM.	EUR	82 923	468 830,27	1,43
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	2 121	368 981,40	1,19
SAP SE	EUR	11 701	1 076 257,98	3,28
SIEMENS AG NAMEN	EUR	5 260	1 059 300,00	3,23
TOTAL ALLEMAGNE			9 879 188,44	29,19
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	9 408	866 083,28	2,68
UNION CHIMIQUE BELGE/UCB	EUR	6 851	483 594,31	1,47
TOTAL BELGIQUE			1 401 677,41	4,42
ESPAGNE				
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	68 590	505 918,30	1,54
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	193 876	1 113 617,82	3,38
IBERDROLA S.A.	EUR	52 596	352 656,18	1,07
INDITEX	EUR	19 188	833 871,52	2,53
REPSOL	EUR	92 839	1 343 844,59	4,10
TELEFONICA	EUR	32 086	328 647,59	1,01
TOTAL ESPAGNE			4 205 756,60	13,06
FINLANDE				
NOKIA (AB) OY	EUR	133 516	872 688,48	2,68
ORION CORPORATION	EUR	9 728	476 407,30	1,46
TOTAL FINLANDE			1 147 496,64	3,56
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	7 964	856 088,40	2,61
AXA	EUR	43 105	1 048 511,78	3,18
BIOMERIEUX	EUR	2 694	427 403,10	1,30
BNP PARIBAS	EUR	14 507	909 872,01	2,76
CARREFOUR	EUR	10 739	237 391,90	0,72
DANONE	EUR	13 368	861 705,08	2,60
ENGIE SA	EUR	32 475	431 288,00	1,31
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	8 801	1 012 684,80	3,08

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EUTELSAT COMMUNICATIONS	EUR	20 221	423 225,53	1,29
L'OREAL	EUR	5 224	941 103,60	2,87
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	3 760	773 996,00	2,36
MICHELIN CAT.B	EUR	3 834	436 500,90	1,33
ORANGE	EUR	37 111	540 521,72	1,65
SAINT-GOBAIN	EUR	13 300	640 195,50	1,95
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	6 870	471 488,10	1,44
SOCIETE GENERALE SA	EUR	11 768	559 568,40	1,71
VINCI (EX SGE)	EUR	5 602	416 228,60	1,27
VIVENDI	EUR	32 677	595 538,33	1,82
TOTAL FRANCE			11 565 030,85	35,25
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	14 190	469 263,30	1,43
TOTAL IRLANDE			469 263,30	1,43
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	34 110	508 239,00	1,55
ENEL SPA	EUR	184 000	812 176,00	2,48
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	86 972	221 430,71	0,67
UNICREDIT SPA	EUR	15 282	220 824,90	0,67
TOTAL ITALIE			1 762 670,61	5,37
PAYS-BAS				
AEGON	EUR	49 725	237 237,98	0,72
ASML HOLDING NV	EUR	3 639	452 691,60	1,38
HEINEKEN	EUR	6 177	492 924,60	1,50
ING GROEP NV	EUR	42 090	596 415,30	1,82
UNILEVER	EUR	15 313	713 126,41	2,18
TOTAL PAYS-BAS			2 492 395,89	7,60
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			32 754 479,02	99,82
TOTAL Actions et valeurs assimilées			32 754 479,02	99,82
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE ACT I 3DEC	EUR	6	6 085,80	0,02
TOTAL FRANCE			6 085,80	0,02
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			6 085,80	0,02
TOTAL Organismes de placement collectif			6 085,80	0,02
Créances			47 597,40	0,15
Dettes			-40 952,39	-0,12

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuels	% Actif Net
Comptes financiers			44 100,26	0,13
Actif net			32 811 316,00	100,00

EPARGNE ETHIQUE ACTIONS C	EUR	458 836,728	71,29
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS D	EUR	4 369,831	26,77



ISR ENGAGÉ



ACTION

RAPPORT ANNUEL

AU 30 MARS 2018

EPARGNE ETHIQUE ACTIONS

Société d'investissement à capital variable relevant de la directive 2009/65/CE

Société de gestion :

ECOFI INVESTISSEMENTS
22 rue Joubert – 75009 PARIS

Dépositaire :

CACEIS BANK France
1-3 place Valhubert – 75013 PARIS

Codes I.S.I.N. de l'OPCVM :

FR0000004970 (Action « C »)
FR0011024264 (Action « D »)

1. RAPPEL DES CARACTERISTIQUES DE LA SICAV

▪ **Classification** : Actions des pays de la zone Euro.

▪ **Affectation des sommes distribuables** :

Pour les actions « C » :

Résultat net : capitalisation

Plus-values nettes : capitalisation.

Pour les actions « D » :

Résultat net : distribution

Plus-values nettes : affectation selon la décision de l'assemblée générale de la SICAV.

▪ **Objectif de gestion**

De classification « Actions des pays de la zone Euro », la SICAV a pour objectif de réaliser, sur l'horizon de placement recommandé (5 ans), une performance proche de l'indice Euro Stoxx 50 (code Bloomberg : SX5T ; en cours de clôture ; dividendes nets réinvestis). A cette fin, il sera procédé à une sélection des émetteurs qui, parmi ceux de l'indice Euro Stoxx (code Bloomberg SXST) comprenant environ 300 valeurs, sont jugés, selon le processus d'analyse ISR (Investissement Socialement Responsable) utilisé par la société de gestion, les plus performants d'un point de vue Environnement, Social et de Gouvernance (ESG). La SICAV s'efforcera de maintenir un écart de suivi entre l'évolution de sa valeur liquidative et celle de l'indice Euro Stoxx 50 (code Bloomberg : SX5T) à un niveau inférieur à 3,5%.

▪ **Indicateur de référence**

Son indicateur de référence est l'indice Euro Stoxx 50 (ticker Bloomberg : SX5T).

L'indice Euro Stoxx 50 (cours de clôture ; dividendes nets réinvestis) est calculé en continu par la société Stoxx Limited à partir d'un panier composé des 50 plus grosses capitalisations de la zone Euro. Le poids de chaque valeur dans l'indice est pondéré en fonction de l'importance de sa capitalisation ajustée du flottant.

▪ **Stratégie d'investissement**

L'univers d'investissement de la SICAV est celui des actions composant l'indice Euro Stoxx qui comprend environ 300 valeurs de la zone Euro. Cet univers d'investissement est filtré en amont selon les principes de notre gestion ISR dite « Engagée ». Ce processus ISR repose sur deux filtres successifs : (i) l'évaluation de la performance ESG (i.e. critères « environnementaux, sociaux et de gouvernance ») des émetteurs (incluant la surpondération des indicateurs quantitatifs et de ceux de la « Touche ECOFI » en lien avec les valeurs du Groupe Crédit Coopératif) et (ii) l'évaluation des controverses ESG auxquelles les émetteurs font face. Cette opération conduit à sélectionner environ 60% des émetteurs qui, parmi l'univers d'émetteurs analysé, sont les mieux notés en application des critères précités.

Une présentation détaillée de ce processus d'analyse ISR dit « ISR Engagé » est disponible dans le code de transparence AFG-FIR pour les fonds ISR (investissement socialement responsable) grand public établi par la société de gestion et accessible sur son site internet :

http://www.ecofi.fr/sites/default/files/publications/code_de_transparence_pour_les_fonds_isr_engages_0.pdf

Au sein de l'univers d'investissement ainsi filtré, l'équipe de gestion réalise une allocation se fondant sur un processus statistique de construction de portefeuille développé par la société de gestion et qui vise une minimisation de l'écart de suivi entre la performance de la SICAV et celle de son indicateur de référence. La SICAV bénéficie ainsi d'une gestion reposant sur cet outil d'allocation statistique interne prenant en compte la performance des valeurs de l'univers filtré, leur volatilité et les corrélations entre elles afin de retenir les valeurs dont le comportement se rapproche de l'indicateur de référence.

▪ **Profil de risque**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Au regard des caractéristiques de l'OPCVM, le souscripteur se trouve soumis au :

- risque action : risque d'une baisse de la valeur du portefeuille en raison de la baisse des marchés actions ;
- risque de perte en capital : l'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie, ni protection. Il se peut donc que le capital investi ne soit pas intégralement recouvré lors du rachat ;
- risque lié à l'utilisation du processus statistique d'allocation : la stratégie d'investissement de la SICAV repose sur la mise en œuvre d'un processus statistique d'allocation établi par la société de gestion et permettant de construire le portefeuille en ayant pour objectif de répliquer la performance de l'Euro Stoxx 50. Ce processus se fonde sur des paramètres statistiques passés (performances, volatilités, corrélations). Il existe ainsi un risque que ce processus ne soit pas efficient et entraîne une contre-performance étant entendu que la SICAV n'est pas un OPCVM indiciel.
- risque de taux : risque d'une baisse de la valeur des obligations, et donc du portefeuille, provoquée par une augmentation des taux d'intérêt. L'expression de ce risque est la sensibilité du portefeuille, qui représente la variation de la valeur d'une obligation pour une variation unitaire de taux d'intérêt.

Pour plus de détails sur les risques, il convient de se reporter aux mentions contenues dans le prospectus de la SICAV.

2. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT SUIVIE PENDANT L'EXERCICE

L'actif d'Epargne Ethique Actions s'élève à 39.9 millions d'euros le 31 mars 2018 versus 32.8 millions d'euros le 31 mars 2017.

Sur l'action C, le nombre d'actions a progressé au cours de la période. Au 31 mars 2018, il s'établissait à 567 139 actions versus 458 538 actions le 31 mars 2017.

Sur l'action D, le nombre d'action a régressé au cours de la période. Au 31 mars 2018, il s'établissait à 4 281 actions versus 4 368 actions le 31 mars 2017.

▪ **Performances**

Au cours de la période du 31 mars 2017 au 31 mars 2018, Epargne Ethique Actions enregistre une performance négative : -1.47% contre -1.69% pour son indice de référence.

Ces performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPCVM.

▪ **Revue des marchés**

Confortée par une accélération record du volume des échanges mondiaux, l'activité économique n'a cessé de surprendre au cours de l'exercice allant de mars 2017 à mars 2018. Pendant que les marchés saluaient sans retenue cette amélioration, en grande partie due à la relance de Donald Trump, les investisseurs minimisaient la portée de ses discours protectionnistes.

Stimulés par des perspectives de déréglementation et de baisses massives d'impôt (pour les particuliers et les entreprises), les indices américains sont allés de record en record, entraînant dans leur hausse le reste des places financières. Cet élan favorable des marchés actions, soutenu par la bonne dynamique économique, s'est brisé avec la concrétisation du volet moins « pro business » des promesses du candidat Trump : le protectionnisme. Pourtant, dès le jour de son intronisation, Donald Trump avait prévenu lorsqu'il prononçait qu'« à compter d'aujourd'hui, ce sera l'Amérique d'abord et seulement l'Amérique ». Cela n'aurait donc dû pas être une surprise lorsqu'il a décidé de relever les droits de douane sur l'acier et l'aluminium. Pourtant, dans un contexte de forte hausse de l'aversion pour le risque, les indices ont piqué du nez, rétrocedant ainsi une grande partie des gains accumulés sur l'exercice. Craignant les mesures de rétorsion des principaux partenaires

commerciaux, notamment l'Union européenne et la Chine, les investisseurs se sont précipités sur les emprunts d'Etat, ce qui a interrompu l'ascension du rendement du taux à 10 ans américains vers le seuil de 3%.

Le risque est en effet grand de voir la belle dynamique des échanges mondiaux s'écrouler. Or, une grande partie de l'amélioration conjoncturelle des derniers trimestres est attribuable au boom du commerce international. On a ainsi vu des pays comme le Japon ou la zone Euro, mais aussi les Etats-Unis, connaître une accélération de la croissance. Cela a participé à la décrue du taux de chômage, ce qui a enraciné encore plus le cercle vertueux. Cette bonne orientation des perspectives d'activité a conduit les agences à relever la notation souveraine de plusieurs pays de la zone Euro (Espagne, Portugal, Grèce, Italie ; etc.). Ce contexte favorable a aidé à la surperformance de ces pays périphériques par rapport à l'Allemagne. Quant à la France, encouragée par la mise en œuvre de réformes longtemps repoussées, le spread de taux par rapport à l'Allemagne est revenu sur des plus bas niveaux de 8 ans. Sur l'exercice, la pire performance est revenue aux pays de l'Amérique du Nord. Le Canada, perturbé par les renégociations de l'Aléna, a vu ses taux fortement remonter. Quant aux Etats-Unis, inquiets des dérapages budgétaires de l'Administration Trump – une première en temps de paix –, les investisseurs exigent désormais une prime de risque plus grande pour prêter au pays. Cela a nui au dollar malgré les trois hausses de taux de la Fed sur l'exercice.

Au total sur l'exercice, le taux à 10 ans allemand s'inscrit en hausse de 17 points de base à 0,50%, son homologue français termine à 0,72% (-25 points de base), tandis que les taux à 10 ans italien et espagnol baissent d'environ 50 points de base respectivement à 1,79 à 1,16. Le taux à 10 ans américain a subi de plus fortes tensions, remontant à 2,74% (+35 points de base). Le marché actions américain (S&P) a progressé de plus de 12% tandis que le marché européen (Eurostoxx 50) baisse de près de 4% sur l'exercice. Durant la période, l'Euro a progressé de plus de 15% contre USD et 10% contre Yen. Les marges de crédit se sont contractées durant la période.

▪ Politique de gestion au cours de l'exercice

Epargne Ethique Actions a pour objectif de répliquer la performance de l'Euro Stoxx 50 tout en contraignant son univers d'investissement aux entreprises obtenant les meilleurs notes du filtre ISR d'Ecofi Investissement : le filtre ISR Engagé.

Ce filtre se décompose en deux filtres :

Un filtre ESG, permettant de noter les entreprises sur des critères Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance.

Un filtre de controverse, permettant de noter sur les entreprises sur toutes sortes de controverses (Corruption, pollution, etc...)

Ainsi le portefeuille cherche à réaliser une performance proche de celle de son indice de référence. Au cours de l'exercice, Epargne Ethique Actions a surperformé son indice de 0.22%.

Les actions sélectionnées ont pour caractéristiques, une fois agrégées ensemble, d'avoir un comportement suffisamment proche de celui de l'indice pour en répliquer la performance.

▪ Structure du portefeuille au 31 mars 2018

Le portefeuille se répartit en 98.59% d'actions de la zone Euro et le complément en OPC monétaire.

3. SYNTHESE DES FRAIS FACTURES A LA SICAV AU COURS DE L'EXERCICE

Pour les actions « C » et « D » :

Frais de fonctionnement et de gestion	1,50	%		
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	0,00	%		
Ce coût se détermine à partir :				
- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement			0,00	%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur			0,00	%
Autres frais facturés à l'OPC	0,11	%		
Ces autres frais se décomposent en :				
- commission de surperformance			0,00	%
- commissions de mouvement			0,11	%
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	1,61	%		

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

▪ Valeur Liquidative

Valeur liquidative	
Actions C : VL au 30/03/2017	
Actions C : VL au 30/03/2018	
Actions D : VL au 30/03/2017	
Actions D : VL au 30/03/2018	

▪ Nombre d'actions en circulation

Actions	Nombre d'actions en circulation	Valeur liquidative
Actions C au 30/03/2018		
Actions D au 30/03/2018		

▪ Opérations portant sur des titres pour lesquels la SICAV est informée que Crédit Coopératif et/ou ECOFI INVESTISSEMENTS a un intérêt tout particulier :

Libellé	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE I	EUR			

▪ Liste des OPCVM et/ou FIA dans lesquels la SICAV a investi et frais de gestion maximaux :

Libellé	Frais de gestion fixes	Frais de gestion variables	Commission de mouvements
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE I	0,35 % de l'actif net	Néant	Néant

▪ Exercice des droits de vote

Au cours de l'exercice, la SICAV a eu pour objectif d'exercer le plus souvent possible les droits de vote dont elle disposait dans l'intérêt des actionnaires. En 2018, 50 assemblées générales ont été concernées.

Dans la majorité des cas, ces droits ont été exercés par vote par correspondance des résolutions présentées à l'assemblée. Dans ce cadre, il est précisé que l'abstention (équivalant à un vote contre) est retenue en ce qui

concerne les amendements ou les résolutions nouvelles non prévus dans le formulaire de vote par correspondance.

Les droits de vote sont systématiquement exercés dès lors que l'ensemble des documents nécessaires au vote sont bien parvenus dans les délais impartis à la SICAV.

Au cours de l'exercice 2018, les résolutions auxquelles la SICAV s'est opposée par son vote portaient essentiellement sur la nomination des membres du Conseil d'administration ou de surveillance, la rémunération des dirigeants et mandataires sociaux, et les opérations dilutives pour l'actionnaire.

▪ **Règlement relatif aux opérations de financement sur titres) (règlement « SFTR »)**

Au cours de l'exercice écoulé, la SICAV n'est pas intervenue sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

▪ **Contrats financiers (dérivés listés et négociés de gré à gré)**

La SICAV n'a pas eu recours aux contrats financiers.

▪ **Politique de rémunération**

La société de gestion a établi une politique de rémunération des collaborateurs conformément aux dispositions de la directive 2011/61/UE.

Conformément aux dispositions de l'article 33 de l'instruction AMF n°2011-20 et de l'article 22.2 paragraphe e) de la directive 2011/61/UE, nous vous prions de trouver, dans le tableau récapitulatif ci-dessous, le montant total des rémunérations, ventilé en rémunérations fixes et rémunérations variables, versées au cours de l'exercice 2017 par ECOFI Investissements à son personnel ainsi que le nombre de bénéficiaires.

Rémunérations versées en 2017	Montant (en k€)	Bénéficiaires
Total	5 051	65
<i>Dont fixe</i>	4 569	65
<i>Dont variable</i>	482	47

En application du principe de proportionnalité et eu égard à sa taille, son organisation interne et à la complexité de son activité, ECOFI Investissements ne distingue pas les cadres supérieurs et les membres du personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des OPC sous gestion de l'ensemble des collaborateurs, considérant que tous les collaborateurs exercent des activités qui peuvent avoir une incidence significative sur le profil de risque des OPC sous gestion.

Aussi, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des OPC sous gestion et prévu à l'article 33 de l'instruction AMF n°2011-20 et de l'article 22.2 paragraphe f) de la directive 2011/61/UE, est identique aux montants figurant dans le tableau ci-dessus.

▪ **Gestion des risques**

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanent de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marchés, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

▪ **Sélection et évaluation des intermédiaires et contreparties**

La politique de sélection des intermédiaires et contreparties définie par la société de gestion est disponible sur son site internet.

Aucun manquement au respect de cette procédure n'a été constaté au cours de l'exercice de la SICAV.

▪ **Politique de sélection et d'évaluation des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres**

Ces informations sont disponibles sur le site internet de la société de gestion.

▪ **Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation**

Ces informations sont disponibles sur le site internet de la société de gestion.

▪ **Délais de paiement**

Les frais de gestion provisionnés dans la SICAV sont payés selon un échéancier déterminé par convention avec la société de gestion.

▪ **Modalités de prises en compte des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)**

Les informations relatives à la prise en compte dans la politique d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (www.ecofi.fr) et figureront dans le rapport annuel.

La SICAV est gérée selon les principes de la gestion ISR dite « Engagée » définie par le code de transparence AFG-FIR pour les fonds ISR (Investissement Socialement Responsable) grand public et selon la méthodologie établie par la société de gestion et accessible sur son site internet :

http://www.ecofi.fr/sites/default/files/publications/code_de_transparence_pour_les_fonds_isr_engages_0.pdf

▪ **Rapport annuel du RCCI de la société de gestion**

Il est rappelé que le rapport annuel du RCCI de la société de gestion est tenu à la disposition des actionnaires de la SICAV.

5. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

▪ **Composition du Conseil d'administration**

Conformément à l'article 14 des statuts, le Conseil d'administration de la SICAV est composé de trois membres au moins et dix-huit au plus.

Les administrateurs sont désignés pour une durée de six années.

Les administrateurs sont :

- Monsieur Marc WENDLING, Président ;
- Monsieur Frédéric PASCAL ;
- Monsieur Christophe COURTURIER ;
- Madame Alice PEZARD ;
- Monsieur Guy COURTOIS ;
- INTERCOOP LOCATION, représentée par Monsieur Jean FREBOURG ;
- CREDIT COOPERATIF, représentée par Jean-Claude DETILLEUX ;
- UNIOPSS, représentée par Monsieur Claude René LAPOINTE ;
- CONGREGATION DES FILLES DE JESUS, représentée par Madame Suzanne JOANNIC ;

▪ **Modalités d'exercice de la Direction Générale de la SICAV**

Le Conseil d'administration a décidé de dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général de la SICAV.

Le Directeur Général de la SICAV est Monsieur François LETT.

Le Conseil d'administration n'a apporté aucune limitation aux pouvoirs du Directeur Général.

▪ **Jetons de présence**

Les administrateurs perçoivent des jetons de présence au titre de leur mandat.

▪ **Participations aux assemblées générales**

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées générales sont définies à l'article 25 des statuts

▪ **Conventions réglementées et conventions conclues à des conditions normales**

Le Président précise qu'il n'y a eu, pendant l'exercice, aucune exécution de convention réglementée au sens de l'article L.225-38 du Code de commerce, ni de conclusion de contrat relevant de cet article.

Par ailleurs, en matière de conventions conclues à des conditions normales au sens de l'article L.225-39 de ce même Code, la liste des relations contractuelles ayant été exécutées pendant l'exercice entre la SICAV et des entités ayant un lien direct ou indirect avec des administrateurs ou des dirigeants, s'établit comme suit :

- avec le Crédit Coopératif : contrat cadre relatif aux opérations de marché à terme,
- avec Ecofi Investissements : convention de délégation de gestion financière.

▪ **Mandats et fonctions exercés dans les sociétés par les mandataires sociaux personnes physiques et les représentants permanents des mandataires sociaux personnes morales (à la date du 31 mars 2018) :**

Identité	Qualité	Dénomination personne morale	Immatriculation
Marc WENDLING	Président du conseil d'administration	EPARGNE ETHIQUE ACTIONS	429 498 488 R.C.S PARIS
François LETT	Directeur général	CHOIX SOLIDAIRE	429 956 071 R.C.S. PARIS
		EPARGNE ETHIQUE ACTIONS	429 498 488 R.C.S PARIS
		SCHNEIDER ENERGIE SICAV SOLIDAIRE	520 213 208 R.C.S PARIS
		EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS	999 990 021 RCS PARIS
Jean-Claude DETILLEUX	Vice-président délégué	CREDIT COOPERATIF	349 974 931 R.C.S NANTERRE
	Membre du conseil de surveillance	BANQUE DU BATIMENT ET DE STRAVAUX PUBLICS	339 182 784 R.C.S.NANTERRE
	Président	NATIXIS PRIVATE EQUITY	301 292 959 R.C.S. PARIS
	Membre du conseil de surveillance	ECOFI INVESTISSEMENTS	999 990 369 R.C.S. PARIS
	Représentant permanent du Crédit Coopératif	EPARGNE ETHIQUE ACTIONS	429 498 488 R.C.S PARIS
	Président Directeur Général	EQUISOL	515 200 848 R.C.S. NANTERRE
	Vice-président du conseil de surveillance	INSTITUT REGIONALE DE DEVELOPPEMENT NORD PAS DE CALAIS	456 504 877 R.C.S. LILLE
Jean FREBOURG	Représentant permanent d'Intercoop-Location	EPARGNE ETHIQUE ACTIONS	429 498 488 R.C.S. PARIS
	Administrateur	MUTLOG	325 942 969 R.C.S. PARIS
		MUTLOG GARANTIES	384 253 605 R.C.S. PARIS
Suzanne JOANNIC	Représentant permanent de la Congrégation des Filles de Jésus	EPARGNE ETHIQUE ACTIONS	429 498 488 R.C.S PARIS
Claude-René LAPOINTE	Représentant permanent d'UNIOPSS	EPARGNE ETHIQUE ACTIONS	429 498 488 R.C.S PARIS

Ce tableau sera actualisé selon les déclarations faites en séance par les personnes concernées ou dans le cadre des diligences menées par la société de gestion auprès des administrateurs en la matière.

EPARGNE ETHIQUE ACTIONS

Société d'Investissement à Capital Variable

22-28 rue Joubert

75009 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2017

EPARGNE ETHIQUE ACTIONS

Société d'Investissement à Capital Variable

22-28 rue Joubert
75009 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2017

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SICAV EPARGNE ETHIQUE ACTIONS établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder une opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPC.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

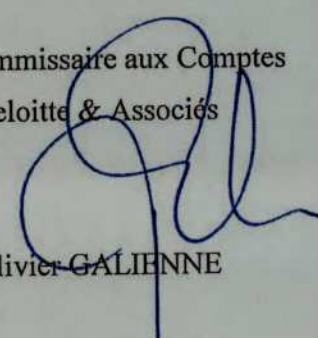
3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 12 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés



Olivier GALIENNE

BILAN ACTIF AU 31/03/2017 EN EUR

	31/03/2017	31/03/2016
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	32 760 564,82	21 800 349,04
Actions et valeurs assimilées	32 764 479,02	21 795 277,19
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	32 754 479,02	21 795 277,19
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négo-ciables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	6 085,80	5 071,85
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 085,80	5 071,85
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	47 597,40	7 298,72
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	47 597,40	7 298,72
Comptes financiers	44 109,26	0,00
Liquidités	44 109,26	0,00
Total de l'actif	32 852 271,48	21 807 647,76

BILAN PASSIF AU 31/03/2017 EN EUR

	31/03/2017	31/03/2016
Capitaux propres		
Capital	31 867 166,35	21 173 548,91
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	5 856,90	5 056,18
Report à nouveau (a)	41,24	20,61
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	523 253,72	385 276,26
Résultat de l'exercice (a, b)	415 000,88	214 163,60
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	32 811 319,09	21 778 065,56
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	40 952,39	28 620,12
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	40 952,39	28 620,12
Comptes financiers	0,00	962,08
Concours bancaires courants	0,00	962,08
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	32 852 271,48	21 807 647,76

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/03/2017 EN EUR

	31/03/2017	31/03/2016
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/03/2017 EN EUR

	31/03/2017	31/03/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,01
Produits sur actions et valeurs assimilées	731 043,08	564 078,80
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	731 043,08	564 078,81
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	472,72	34,10
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	472,72	34,10
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	730 570,36	564 044,71
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	417 217,30	381 500,63
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	313 353,06	182 544,08
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	101 647,62	31 622,72
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	415 000,68	214 166,80

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 1,50 % TTC sur la part C et D

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Sommes Distribuables</i>	<i>Parts C</i>	<i>Parts D</i>
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation et/ou Distribution

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/03/2017 EN EUR

	31/03/2017	31/03/2016
Actif net en début d'exercice	21 778 065,56	23 633 111,85
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	16 025 374,09	12 506 377,10
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-10 489 411,05	-9 867 522,06
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 211 689,36	966 729,11
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-688 829,21	-515 018,80
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 752,00	0,00
Frais de transactions	-54 058,19	-41 302,82
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	4 717 899,83	-5 085 244,51
Différence d'estimation exercice N	4 707 152,31	-10 747,52
Différence d'estimation exercice N-1	10 747,52	-5 074 496,99
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-992,36	-1 605,19
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	313 353,06	182 540,88
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	32 811 319,09	21 778 065,56

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 100,25	0,13
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	3 mois - 1 an]	%	1 - 3 ans]	%	3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	44 100,25	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme du tableau sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/03/2017
Créances	
Coupons et dividendes en espèces	47 597,40
Total des créances	47 597,40
Dettes	
Frais de gestion	40 952,39
Total des dettes	40 952,39

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En actions	En montant
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS C		
Actions souscrites durant l'exercice	258 535,821	16 023 744,37
Actions rachetées durant l'exercice	-185 238,125	-10 471 884,52
Solde net des souscriptions/rachats	93 299,696	6 551 859,85
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS D		
Actions souscrites durant l'exercice	71,000	1 529,72
Actions rachetées durant l'exercice	-773,929	-17 546,53
Solde net des souscriptions/rachats	-702,929	-15 916,81

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS C	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS D	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2017
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	415 608,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,56
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 608,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2017
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2017
instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/03/2017
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			€ 085,80
	FR0011048337	EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE ACT I SDEC	€ 085,80
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2017	31/03/2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	41,24	20,61
Résultat	415 000,88	214 163,60
Total	415 042,12	214 184,21

	31/03/2017	31/03/2016
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	413 560,46	213 071,30
Total	413 560,46	213 071,30

	31/03/2017	31/03/2016
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS D		
Affectation		
Distribution	1 441,71	1 065,07
Report à nouveau de l'exercice	39,95	47,84
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 481,66	1 112,91
Informations relatives aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	4 368,831	5 071,760
Distribution unitaire	0,33	0,21
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	222,79	0,00

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente
aux plus et moins-values nettes**

	31/03/2017	31/03/2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	5 856,90	5 056,18
Plus et moins-values nettes de l'exercice	823 253,72	385 278,26
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	829 110,62	390 332,44

	31/03/2017	31/03/2016
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	821 447,17	383 833,23
Total	821 447,17	383 833,23

	31/03/2017	31/03/2016
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	7 863,45	6 799,21
Total	7 863,45	6 799,21

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	28/03/2013	31/03/2014	31/03/2015	31/03/2016	31/03/2017
Actif net Global en EUR	15 659 204,62	18 567 724,84	23 633 111,85	21 778 065,56	32 811 319,09
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS C					
Actif net en EUR	15 585 849,82	18 465 369,72	23 529 222,95	21 668 250,54	32 698 708,49
Nombre de titres	342 327,414	313 287,867	335 228,511	365 336,032	458 635,728
Valeur liquidative unitaire en EUR	45,52	58,94	70,18	59,31	71,29
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	-0,44	2,62	1,04	1,13
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,97	0,82	1,02	0,58	0,90
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS D					
Actif net en EUR	73 354,80	102 355,12	103 888,90	109 815,02	112 610,60
Nombre de titres	4 197,065	4 622,689	3 993,196	5 071,760	4 368,831
Valeur liquidative unitaire en EUR	17,47	22,14	26,01	21,65	25,77
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	0,00	0,00	0,97	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	-0,02	-0,97	1,34	1,75
Distribution unitaire en EUR sur résultat	0,39	0,31	0,38	0,21	0,33
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	*
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assoupli				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE	EUR	6 546	1 206 172,90	3,86
BASF SE	EUR	13 215	1 227 937,80	3,73
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	14 101	1 205 776,61	3,67
DAIMLER AG	EUR	17 700	1 224 846,00	3,73
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	23 376	750 486,48	2,29
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	56 092	970 566,10	2,90
E.ON AG NOM.	EUR	82 923	468 830,27	1,43
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	2 121	366 981,40	1,19
SAP SE	EUR	11 701	1 076 257,98	3,28
SIEMENS AG NAMEN	EUR	5 260	1 059 360,00	3,23
TOTAL ALLEMAGNE			9 879 169,44	29,19
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	9 408	866 063,26	2,95
UNION CHIMIQUE BELGE/UCB	EUR	6 851	483 594,31	1,47
TOTAL BELGIQUE			1 401 677,41	4,42
ESPAGNE				
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	66 590	505 918,30	1,54
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	193 876	1 113 617,82	3,39
IBERDROLA S.A.	EUR	52 596	352 656,16	1,07
INDITEX	EUR	19 186	833 871,52	2,93
REPSOL	EUR	92 839	1 343 844,59	4,10
TELEFONICA	EUR	32 086	326 647,69	1,03
TOTAL ESPAGNE			4 206 756,66	13,06
FINLANDE				
NOKIA (AB) OY	EUR	133 516	672 688,46	2,05
ORION CORPORATION	EUR	9 728	476 407,36	1,46
TOTAL FINLANDE			1 147 496,64	3,59
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	7 964	656 086,40	2,01
AXA	EUR	43 105	1 046 511,78	3,18
BIOMERIEUX	EUR	2 694	427 403,10	1,30
BNP PARIBAS	EUR	14 507	909 672,01	2,76
CARREFOUR	EUR	10 739	237 391,90	0,72
DANONE	EUR	13 366	661 706,06	2,00
ENGIE SA	EUR	32 475	431 266,00	1,31
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	8 861	1 012 684,80	3,08

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EUTELSAT COMMUNICATIONS	EUR	20 221	423 225,53	1,29
L'OREAL	EUR	5 224	941 103,60	2,87
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	3 760	773 996,00	2,36
MICHELIN CAT.B	EUR	3 834	436 500,90	1,33
ORANGE	EUR	37 111	540 521,72	1,65
SAINT-GOBAIN	EUR	13 300	640 195,50	1,95
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	6 870	471 488,10	1,44
SOCIETE GENERALE SA	EUR	11 768	559 568,40	1,71
VINCI (EX SGE)	EUR	5 602	416 228,60	1,27
VIVENDI	EUR	32 677	595 538,33	1,82
TOTAL FRANCE			11 565 030,85	35,25
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	14 190	469 263,30	1,43
TOTAL IRLANDE			469 263,30	1,43
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	34 110	508 239,00	1,55
ENEL SPA	EUR	184 000	812 176,00	2,48
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	86 972	221 430,71	0,67
UNICREDIT SPA	EUR	15 282	220 824,90	0,67
TOTAL ITALIE			1 762 670,61	5,37
PAYS-BAS				
AEGON	EUR	49 725	237 237,98	0,72
ASML HOLDING NV	EUR	3 639	452 691,60	1,38
HEINEKEN	EUR	6 177	492 924,60	1,50
ING GROEP NV	EUR	42 090	596 415,30	1,82
UNILEVER	EUR	15 313	713 126,41	2,18
TOTAL PAYS-BAS			2 492 395,89	7,60
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			32 754 479,02	99,82
TOTAL Actions et valeurs assimilées			32 754 479,02	99,82
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE ACT I 3DEC	EUR	6	6 085,80	0,02
TOTAL FRANCE			6 085,80	0,02
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			6 085,80	0,02
TOTAL Organismes de placement collectif			6 085,80	0,02
Créances			47 597,40	0,15
Dettes			-40 952,39	-0,12

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuels	% Actif Net
Comptes financiers			44 100,26	0,13
Actif net			32 811 316,00	100,00

EPARGNE ETHIQUE ACTIONS C	EUR	458 836,728	71,29
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS D	EUR	4 369,831	26,77

EPARGNE ETHIQUE ACTIONS

Société d'Investissement à Capital Variable
22 rue Joubert – 75009 Paris
429 498 488 RCS PARIS



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2018

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes :

- approuve les comptes de l'exercice clos le 29 mars 2018 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports,
- constate que l'actif net s'élève au 29 mars 2018 à 39 944 797,12 euros divisé en 567 139,586 actions « C » et 4 281,427 actions « D ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial qui lui est présenté par le commissaire aux comptes, en application de l'article L. 225-38 du Code de commerce et déclare approuver les conclusions de ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale constate que les sommes distribuables afférentes au résultat net à affecter au titre de l'exercice clos le 29 mars 2018 s'élèvent à 326 692,35 euros. L'assemblée générale décide de donner à ces sommes distribuables l'affectation suivante :

- capitalisation de la part des sommes distribuables afférentes au résultat net attachée aux actions « C », soit 325 800,50 euros ;
- distribution de la quote-part des sommes distribuables afférentes au résultat net attachée aux actions « D », soit 899,10 euros ;
- inscription au crédit du compte « Report à nouveau » d'une quote-part des sommes distribuables afférentes au résultat net attachée aux actions « D », soit 31,89 euros.

L'assemblée générale fixe la date de mise en paiement de ces sommes distribuables au 26 juillet 2018

L'assemblée générale constate que les sommes distribuables afférentes aux plus-values nettes à affecter au titre de l'exercice clos le 29 mars 2018 s'élèvent à 1 821 247,16 euros. L'assemblée générale décide de donner à ces sommes distribuables l'affectation suivante :

- capitalisation de la part des sommes distribuables afférentes aux plus-values nettes attachée aux actions « C », soit 1 816 300,45 euros ;
- sous réserve de l'adoption de la résolution qui suit, capitalisation de la part des sommes distribuables afférentes aux plus-values nettes attachée aux actions « D », 4 946,71 euros.



Conformément à l'article L.243 bis du CGI, il est rappelé qu'au cours des trois exercices précédents, l'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat net a été la suivante :

Exercice	Actions	Résultat Net Montant unitaire (en €)	Affectation
2014	Actions « C »	0,82	Capitalisation
	Actions « D »	0,31	Distribution
2015	Actions « C »	1,02	Capitalisation
	Actions « D »	0,38	Distribution
2016	Actions « C »	0,58	Capitalisation
	Actions « D »	0,21	Distribution
2017	Actions « C »	0,90	Capitalisation
	Actions « D »	0,33	Distribution

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

